



Projet de Desserte Portuaire (Liaison Normandial - Presqu'île)

Concertation publique du 21 mars au 29 avril

Caen, jeudi 17 mars 2016

Créer de nouvelles infrastructures

Après la récente présentation du projet de Desserte Portuaire, aux côtés de Caen la mer et de la Région Normandie, le Département du Calvados lance la concertation publique de cette opération, inscrite à son programme routier. Celle-ci démarrera le 21 mars, par une réunion publique à Colombelles, pour s'achever le 29 avril. Elle permettra à tous les publics - riverains, élus, entreprises, associations - de s'informer et de s'exprimer sur le projet et ses caractéristiques.

Comment participer entre le 21 mars et le 29 avril ?

- ✓ S'informer et s'exprimer

Le dossier est consultable dans les mairies de Colombelles et Hérouville-Saint-Clair et aux sièges de Caen la mer et du Département du Calvados. Il est également en ligne sur www.calvados.fr

Le public est invité à formuler des observations et des propositions sur les registres mis à disposition et sur le site www.calvados.fr.

- A la mairie de Colombelles, place de l'Hôtel de Ville
Tous les jours de 8h à 16h45 sans interruption - Samedi matin de 9h à 12h.
- A la mairie d'Hérouville-Saint-Clair, Place François Mitterrand
Tous les jours de 9h à 17h30 sans interruption - Samedi matin de 9h à 11h45.
- A l'hôtel d'agglomération de Caen la mer, 16, rue Rosa Parks (Rives de l'Orne)
à Caen - Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30
- A l'hôtel du Département du Calvados, rue Saint-Laurent à Caen
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

✓ **Deux réunions publiques sont programmées à Colombelles et à Hérouville-Saint-Clair**

- Réunion publique à la mairie de Colombelles, lundi 21 mars à 19h30
- Réunion publique à la mairie d'Hérouville-Saint-Clair, mardi 19 avril à 19h30

Le projet de Desserte Portuaire

Le projet de desserte portuaire, consiste à implanter une nouvelle infrastructure routière entre la RD 403, au niveau du carrefour giratoire Normandial situé sur la commune de Colombelles, et la RD 402 située sur la commune d'Hérouville-Saint-Clair.

La fonction première de cet investissement est d'offrir à terme une solution de transit entre l'autoroute A 13 et la RD 515 en direction de Ouistreham, en évitant d'une part le viaduc de Calix, maillon faible du périphérique caennais et, d'autre part, la traversée de Colombelles par la RD 226.

Il a également pour vocation d'une part de désenclaver la presqu'île de Caen en cours d'aménagement et, d'autre part, d'améliorer la desserte du port de Caen (partie amont et aval).

Les travaux à effectuer

Cette opération consiste à aménager la liaison entre la RD 403, au niveau du giratoire Normandial, sur la commune de Colombelles, jusqu'au nouveau giratoire sur la RD 402 qui longe le canal sur la presqu'île sur la commune d'Hérouville-Saint-Clair.

Les travaux comprennent :

- Une liaison routière à 2 voies en tracé neuf sur 870 mètres,
- La création d'un giratoire à 3 branches au niveau de la RD 402,
- Un rétablissement routier sur la RD 402,
- La création d'un viaduc de franchissement de l'Orne sur 160 mètres,
- La réalisation de deux ouvrages de rétablissement,
- La réutilisation de la RD 402 existante jusqu'au giratoire RVI.

Le financement des travaux se décompose de la manière suivante :

- Voirie = 2,4M€
- Viaduc = 5,9 M€
- Autres ouvrages = 1,3M€
- Etudes et mesures compensatoires = 0,8M€

Le projet sera optimisé de manière à limiter les nuisances sonores à proximité du tracé, en mettant en œuvre des obstacles à la propagation du bruit (merlons et écrans acoustiques).

Des aménagements paysagers (fossés enherbés, engazonnement du giratoire, merlons...) seront également réalisés sur l'ensemble du tracé.

Financement de la Desserte Portuaire (de Normandial à la presqu'île)

Un montant de 10,4 M€ TTC sera consacré à cette opération réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale.

- Département du Calvados : 5,1 M€ TTC
- Région Normandie : participation de 3,4 M€
- Caen la mer : participation de 1,9 M€